

13^e assemblée publique du conseil d'administration
CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE LA MAURICIE
22 février 2006, à 19 h 00

Procès-verbal de la treizième (13^e) assemblée publique du conseil d'administration de la Conférence régionale des élus (CRÉ) de la Mauricie, tenue le 22 février 2006, à 19 h 00, à la MRC des Chenaux.

PRÉSENCES :

M. Michel Angers	Siège, Développement social et communautaire
M ^{me} France Beaulieu	Conseillère, Ville de Shawinigan
M. Pierre Bouchard	Maire, Municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel
M. Gérard Bruneau	Préfet, MRC des Chenaux
M. Jean-Paul Diamond	Préfet, MRC de Maskinongé
M. Réjean Gaudreault	Maire, Ville de La Tuque
M. Jean-Denis Leduc	Siège, Enseignement supérieur et R&D
M. Yvon Lemire	Siège, Éducation et main-d'œuvre
M. Elzéar Lepage	Conseiller, Ville de La Tuque
M. André Nollet	Siège, Loisir, culture et tourisme
M. Reynald Périgny	Maire, Ville de Saint-Tite
M. Christian Savard	Siège, Industrie, commerce et développement
M. Claude Trudel	Siège, Agro-forestier
M. André C. Veillette	Préfet, MRC Mékinac

ABSENCES :

M ^{me} Lise Landry	Mairesse, Ville de Shawinigan
M. Guy Richard	Maire, Ville de Louiseville
M. Pierre A. Dupont	Conseiller, Ville de Trois-Rivières
M. Ernest Awashish	Grand-Chef, Conseil de la Nation Atikamekw
M. Yves Lévesque	Maire, Ville de Trois-Rivières

PARTICIPAIENT ÉGALEMENT À CETTE ASSEMBLÉE :

M. Daniel Blain	Ministère des Affaires municipales et des Régions
M ^{me} Amina Chaffai	Représentante, Députée de Laviolette
M. Réjean Côté	Directeur général
M ^{me} Myriam Demers	Siège, Jeunes (observatrice)
M. Robert De Nobile	Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation
M. Denis Foucault	Représentant, Députée de Champlain
M. Patrick Guérard	Directeur adjoint
M ^{me} Liette Moreau	Siège, Femmes (observatrice)
M. Daniel Payette	Représentant, Député de Trois-Rivières
M. Luc Trudel	Représentant, Député de Saint-Maurice

M^{me} France Beaulieu, préside l'assemblée.

MOT DE BIENVENUE

Après avoir constaté le quorum, M^{me} France Beaulieu souhaite la bienvenue aux membres de la CRÉ, observateurs et gens du public.

CA/05-06-13-148

1.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour se lit comme suit :

- 1.0 Adoption de l'ordre du jour
- 2.0 Adoption du procès-verbal de la rencontre du 15 décembre 2005
- 3.0 Élection : Trésorier - trésorière

- 4.0 Fonds de développement (FDR)
 - 4.1 Bilan du FDR
 - 4.2 Projet
 - 4.2.1 Entente spécifique portant sur l'attraction et l'intégration sociale et économique des personnes immigrantes en Mauricie (ES-007-05)
- 5.0 Résolutions
 - 5.1 Instances de concertation régionale
 - 5.2 Projet de règles et modalités de fonctionnement du Forum de la société civile
 - 5.3 Stratégie de développement des régions ressources : position commune
 - 5.4 Programme de participation régionale à la mise en valeur des forêts
 - 5.5 Renouvellement des ententes avec les réserves fauniques Mastigouche et du Saint-Maurice
 - 5.6 Appui au Regroupement des centres de la petite enfance (CPE)
 - 5.7 Résolution relative à la régionalisation de l'éducation
 - 5.8 Délégation au conseil d'administration du Groupe Énergie inc.
- 6.0 Points d'information
 - 6.1 État de situation : FIER-SOUTIEN MAURICIE
 - 6.2 Projet d'entente de partenariat pour la réalisation de la mission régionale de l'URLS (Action 3 du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport)
 - 6.3 Commission parlementaire sur les véhicules hors route
- 7.0 Varia
- 8.0 Adoption d'un calendrier de rencontres des CA de la CRÉ
- 9.0 Correspondance
- 10.0 Liste des comptes
- 11.0 Dépôt des comptes-rendus des dernières rencontres
 - 11.1 Commission forestière régionale
 - 11.2 Commission économique régionale
- 12.0 Questions diverses du public
- 13.0 Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par M. Pierre Bouchard, appuyé par M. André C. Veillette, d'adopter l'ordre du jour tel que soumis, avec l'ajout des points 6.4 et 6.5, soit :

- 6.4 Évaluation de la Technopole Vallée du Saint-Maurice
- 6.5 Cartable de la CRÉ de la Mauricie

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA/05-06-13-149

2.0 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 15 DÉCEMBRE 2005

IL EST PROPOSÉ par M. Gérard Bruneau, appuyé par M. Christian Savard, d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 15 décembre 2005 en ajoutant à la liste des absences le nom de M^{me} France Beaulieu, présidente de la CRÉ.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA/05-06-13-150

3.0 ÉLECTION : TRÉSORIER-TRÉSORIÈRE

Après discussion, M. Michel Angers, appuyé par M. Jean-Paul Diamond, propose M. Yvon Lemire comme trésorier au comité exécutif de la CRÉ de la Mauricie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA/05-06-13-151

4.0 FONDS DE DÉVELOPPEMENT (FDR)**4.1 Bilan du FDR**

M. Réjean Côté fait la lecture du bilan du FDR au 13 février 2006 en précisant que le solde de l'enveloppe du FDR pour l'année financière se terminant le 31 mars 2006 est de 123 429 \$.

4.2 Projet**4.2.1 Entente spécifique portant sur l'attraction et l'intégration sociale et économique des personnes immigrantes en Mauricie (ES-007-05)**

La présente Entente a pour objet de favoriser la concertation des partenaires, afin de susciter la réalisation d'activités visant la régionalisation de l'immigration en ce qui a trait à l'attraction des personnes immigrantes et à leur établissement durable en région ainsi qu'une plus grande ouverture à la diversité culturelle.

Résolution relative à l'Entente spécifique sur l'immigration

CONSIDÉRANT	que les objectifs de l'Entente visent clairement à répondre à plusieurs des stratégies inscrites au Plan quinquennal 2005-2010;
CONSIDÉRANT	la qualité de la concertation des partenaires financiers autour de ce projet;
CONSIDÉRANT	la mobilisation d'acteurs intersectoriels réunis à la Table régionale de l'immigration;
CONSIDÉRANT	la forte implication de la CRÉ à l'égard de la concertation régionale en immigration et son rôle de fiduciaire dans le cadre de cette Entente de financement;

IL EST PROPOSÉ par M. Réjean Gaudreault, appuyé par M. Gérard Bruneau, de soutenir financièrement ce projet régional, avec une contribution maximale de 150 000 \$, à même le volet Ententes spécifiques du Fonds de développement régional, soit 50 000 \$ pour 2006/2007, 50 000 \$ pour 2007/2008 et 50 000 \$ pour 2008/2009, selon la structure de coûts et de financement présentée et conditionnellement :

- à la confirmation de la structure de coûts et la participation financière d'Emploi-Québec et du MRCI;
- à ce que le financement pour 2007-2008 soit accordé suite à l'évaluation positive des résultats obtenus en 2006-2007 par le comité de gestion de l'Entente et l'acceptation du plan d'action 2007-2008 par la Table régionale de l'immigration représentative du milieu;
- à ce que le financement pour 2008-2009 soit accordé suite à l'évaluation positive des résultats obtenus en 2007-2008 par le comité de gestion de l'Entente et l'acceptation du plan d'action 2008-2009 par la Table régionale de l'immigration représentative du milieu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA/05-06-13-152

5.0 RÉSOLUTIONS**5.1. Instances de concertation régionale**

M. Réjean Côté procède au dépôt d'un projet de reconfiguration des commissions de la CRÉ de la Mauricie.

Après discussion, le conseil d'administration propose de reporter l'adoption de ce projet de reconfiguration de commissions, afin de permettre à la CRÉ de présenter aux élus de chaque territoire (tournée des territoires) le Plan quinquennal de développement 2005-2010.

5.2. Projet de règles et modalités de fonctionnement du Forum de la société civile

M. Michel Angers présente une proposition visant l'adoption de nouvelles règles de fonctionnement du Forum de la société civile en précisant que ce projet a été présenté et adopté par les représentants de l'ensemble des secteurs composant le Forum de la société civile à l'occasion d'une rencontre le 14 février dernier.

Après discussion, le conseil d'administration propose de reporter la discussion entourant l'adoption des règles et des modalités de fonctionnement du Forum de la société civile au prochain conseil d'administration.

5.3. Stratégie de développement des régions ressources : position commune

Résolution en regard de la poursuite de la stratégie de développement économique des régions ressources

CONSIDÉRANT que les sept régions ressources ont élaboré un document illustrant le fait que ces régions sont en situation défavorable par rapport à l'ensemble des régions du Québec;

CONSIDÉRANT que ce document présente une série de pistes de solutions actualisées afin de poursuivre la stratégie de développement économique des régions ressources;

CONSIDÉRANT que la Commission économique régionale a appuyé le 1^{er} février dernier le document portant sur la position commune des régions ressources;

IL EST PROPOSÉ par M. Reynald Périgny, secondé par M. André C. Veillette, d'appuyer unanimement la position commune des régions ressources.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.4. Programme de participation régionale à la mise en valeur des forêts

Résolution relative au Programme de participation régionale à la mise en valeur des forêts

CONSIDÉRANT que M. Luc Désaulniers, agent responsable du Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier à la CRÉ, a été mandaté par la Commission forestière régionale pour administrer et mettre en œuvre, via un comité de travail, ce programme;

CONSIDÉRANT que des discussions positives sur la répartition du budget entre la CRÉ, via un comité de travail, et le MRNF ont eu lieu et qu'un consensus semble s'établir;

CONSIDÉRANT que pour obtenir le financement, la CRÉ devra convenir avec la direction régionale du MRNF de la répartition des trois volets du programme d'aide financière;

CONSIDÉRANT que le MRNF alloue de ce budget, 150 000 \$ au projet « TRIADE » via le champ d'activité 3.

IL EST PROPOSÉ par M. Elzéar Lepage, appuyé par M. Claude Trudel, de répartir l'enveloppe 2005-2006 du Programme de participation régionale à la mise en valeur des forêts de la façon suivante :

- 147 000 \$ pour le champ d'activité 1 : axé sur le soutien aux intervenants et organismes du milieu pour la planification des activités d'aménagement forestier;
- 200 000 \$ pour le champ d'activité 2 : axé sur le soutien en matière d'éducation forestière ou de transfert technologique;
- 150 000 \$ pour le champ d'activité 3 : axé sur l'expérimentation de nouveaux concepts de gestion et d'aménagement des forêts.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.5. Renouveau des ententes avec les réserves fauniques Mastigouche et du Saint-Maurice

Résolution autorisant les signatures pour
le renouvellement des ententes avec les réserves
fauniques Mastigouche et du Saint-Maurice

- CONSIDÉRANT qu'avec l'entrée en vigueur de la loi 34, la Conférence régionale des élus de la Mauricie a été instituée et est maintenant l'interlocuteur privilégié du gouvernement du Québec en matière de développement régional;
- CONSIDÉRANT que la Conférence régionale des élus de la Mauricie peut conclure avec les ministères et organismes du gouvernement et, le cas échéant, avec d'autres partenaires, des ententes pour l'exercice des pouvoirs et des responsabilités qui découlent de l'entente de gestion conclue avec le gouvernement du Québec;
- CONSIDÉRANT que la Conférence régionale des élus de la Mauricie a notamment reçu le mandat de favoriser la concertation des partenaires dans la région de la Mauricie;
- CONSIDÉRANT qu'en fonction de sa loi constitutive, la Société des établissements de plein air du Québec (Sépaq) a pour mandat d'administrer et de développer les territoires naturels et les équipements touristiques publics que lui confie le gouvernement;
- CONSIDÉRANT que la concertation avec les milieux régionaux fait partie des valeurs d'entreprise de la Sépaq;
- CONSIDÉRANT que la Sépaq veut impliquer les organismes du milieu et gouvernementaux dans la gestion, les opérations et la mise en valeur des réserves fauniques Mastigouche et du Saint-Maurice;
- CONSIDÉRANT que les ententes spécifiques conclues le 4 décembre 2000 relativement au développement et aux modes de gestion des opérations des réserves fauniques Mastigouche et du Saint-Maurice sont échues depuis le 31 décembre 2004;
- CONSIDÉRANT que tant la Sépaq que la Conférence régionale des élus de la Mauricie reconnaissent que ces ententes ont permis d'accroître la participation des intervenants régionaux à la gestion et au développement des réserves fauniques;
- CONSIDÉRANT qu'il est d'intérêt de renouveler les ententes pour permettre aux intervenants régionaux de poursuivre leur participation à la gestion et au développement des réserves fauniques Mastigouche et du Saint-Maurice;

IL EST PROPOSÉ par M. Gérard Bruneau, appuyé par M. Elzéar Lepage, de :

- procéder au renouvellement de cette entente avec l'ensemble des partenaires concernés;
- désigner M. André C. Veillette, préfet de la MRC de Mékinac, pour représenter la CRÉ de la Mauricie sur les conseils d'administration des réserves Mastigouche et du Saint-Maurice.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.6. Appui au Regroupement des centres de la petite enfance (CPE)

Résolution relative à la régionalisation du choix des bureaux coordonnateurs (BC)

CONSIDÉRANT la volonté de la ministre, M^{me} Carole Thériault, d'harmoniser la démarche sur la délimitation des territoires des bureaux coordonnateurs du milieu familial, en collaborant avec l'ensemble des partenaires du système de services de garde éducatifs;

CONSIDÉRANT l'importance de maintenir la qualité des services aux enfants et l'efficacité des opérations en Mauricie;

CONSIDÉRANT qu'un nombre supérieur à 500 places par bureau coordonnateur pourrait nuire à la qualité des services et à l'efficacité des opérations;

CONSIDÉRANT que la concertation liée au choix et aux opérations futures des bureaux coordonnateurs est primordiale;

IL EST PROPOSÉ par M. Jean-Paul Diamond, appuyé par M. Reynald Périgny que :

- la Mauricie puisse compter sur un minimum de sept bureaux coordonnateurs (BC);
- chaque territoire de MRC ou de Ville/MRC dispose d'un minimum d'un BC;
- la CRÉ de la Mauricie soit impliquée dans les prochaines étapes du processus de consolidation du réseau des services de garde éducatifs à l'enfance en milieu familial de la région;
- la CRÉ de la Mauricie signifie son appui au Regroupement des centres de la petite enfance de la Mauricie et du Centre-du-Québec (RCPE 04-17), relativement à la proposition visant l'implantation de sept BC en Mauricie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.7. Résolution relative à la régionalisation de l'éducation

Résolution relative à la régionalisation de l'éducation

À la dernière Table Québec-régions (TQR), le ministre Jean-Marc Fournier a demandé aux président(e)s des CRÉ un avis relativement aux propositions d'actions stratégiques de redéploiement de l'intervention du système d'éducation québécois. Ces actions stratégiques visent une meilleure adaptation aux besoins spécifiques de chacune des régions, dont la Mauricie.

Ces propositions concernent une action ayant trait aux tables d'éducation interordres (action 1) et à la responsabilité des commissions scolaires en matière d'accueil et d'intégration des personnes immigrantes (action 2).

CONSIDÉRANT que le ministre Fournier demande aux CRÉ leurs réactions en regard de propositions d'actions stratégiques avant le 15 mars 2006;

CONSIDÉRANT la pertinence que la Table régionale de l'éducation (TREM), qui regroupe tous les partenaires du monde de l'éducation en Mauricie, soit interpellée pour réagir aux propositions d'actions;

CONSIDÉRANT que le prochain conseil d'administration est prévu le 11 avril, donc bien au-delà de la date limite du 15 mars 2006, et que le CA veut se concerter avant de retourner les réactions régionales;

IL EST PROPOSÉ par M. Jean-Denis Leduc, appuyé par M. Yvon Lemire, de demander au ministre Fournier de prolonger la date limite jusqu'au 13 avril prochain afin de permettre au conseil d'administration de la CRÉ, le 11 avril 2006, d'émettre son avis à partir des recommandations de la TREM.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.8. Délégation au conseil d'administration du Groupe Énergie inc.

Une correspondance, datant du 19 janvier dernier, nous est parvenue concernant une demande de délégation à siéger au CA du Groupe Énergie inc.

IL EST PROPOSÉ par M. Réjean Gaudreault, appuyé par M. Gérard Bruneau, de déléguer Mme France Beaulieu pour siéger au CA du Groupe Énergie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA/05-06-13-153

6.0 POINTS D'INFORMATION

6.1 État de situation : FIER-SOUTIEN MAURICIE

M. Patrick Guérard fait un court état de situation en précisant que la CRÉ de la Mauricie est active afin de constituer une Société en commandite avec la complicité d'Investissement Québec. Sachant que des contributions financières du milieu totalisant plus de 600 000 \$ sont maintenant confirmées, la CRÉ de la Mauricie prévoit un démarrage des activités du Fonds-Soutien au cours du printemps 2006.

6.2 Projet d'entente de partenariat pour la réalisation de la mission régionale de l'URLS (Action 3 du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport)

M. Réjean Côté mentionne que la CRÉ et l'URLS devront convenir d'une entente de partenariat qui portera notamment sur un mécanisme de concertation régionale en matière de loisir et de sport, une planification annuelle qui intègre des objectifs et des résultats attendus précis, une reddition de compte annuelle de l'URLS à la CRÉ, à la population et au ministre. Une démarche de travail concerté CRÉ / URLS menant à l'élaboration d'une entente de partenariat CRÉ / URLS sera donc présentée pour adoption lors d'un prochain conseil d'administration de la CRÉ de la Mauricie.

6.3 Commission parlementaire sur les véhicules hors route

M. Réjean Côté rappelle qu'une consultation publique, présidée par la ministre Julie Boulet, a eu lieu en mai et juin 2005 et visait à entendre les citoyens et groupes intéressés à apporter leurs suggestions pour permettre l'utilisation des véhicules hors route dans le respect des droits des propriétaires riverains. L'analyse des propositions et

commentaires reçus a permis de dégager plusieurs pistes de solution touchant notamment la concertation régionale, la surveillance des sentiers, la sécurité, le niveau de bruit, la santé, l'environnement et le financement.

En regard du volet touchant à la concertation régionale, M. Côté indique que la CRÉ de la Mauricie sera prochainement interpellée pour assurer la mise en place d'une table de concertation pour établir un réseau interrégional pour la motoneige et un pour le quad. M. Côté ajoute que la région possède un comité régional des sentiers récréatifs sous l'égide de l'URLS qui regroupe tous les intervenants concernés : clubs, villes, MRC, ministères et organismes régionaux, tourisme, environnement.

6.4 Évaluation de la Technopole Vallée du Saint-Maurice

M^{me} France Beaulieu fait brièvement état de l'avancement du mandat d'évaluation de la Technopole.

6.5 Cartable de la CRÉ de la Mauricie

M^{me} France Beaulieu tient à souligner la contribution de M. Patrick Guérard pour avoir monté un cartable contenant l'ensemble des documents et des informations pertinentes sur la CRÉ et en avoir fait la présentation aux nouveaux administrateurs.

CA/05-06-13-154 7.0 VARIA

Aucun point.

CA/05-0-13-155 8.0 DÉPÔT D'UN CALENDRIER DE RENCONTRES DES CA DE LA CRÉ

M. Réjean Côté propose un calendrier de rencontre pour la prochaine année 2006.

CALENDRIER DES RENCONTRES	
DES CHENAUX	
<i>Mercredi, 22 février 2006</i>	<i>(15 h – Assemblée privée)</i>
.....	<i>(19 h – Assemblée publique)</i>
CRÉ DE LA MAURICIE	
<i>Mardi, 11 avril 2006</i>	<i>(15 h – Assemblée privée)</i>
.....	<i>(19 h – Assemblée publique)</i>
MASKINONGÉ	
<i>Mercredi, 28 juin 2006</i>	<i>(15 h – Assemblée privée)</i>
.....	<i>(19 h – Assemblée publique)</i>
LA TUQUE	
<i>Mercredi, 27 septembre 2006</i> ...	<i>(15 h – Assemblée privée)</i>
.....	<i>(19 h – Assemblée publique)</i>
À DÉTERMINER	
<i>Mercredi, 22 novembre 2006</i>	<i>(15 h – Assemblée privée)</i>
.....	<i>(19 h – Assemblée publique)</i>
Rencontre statutaire du Forum de la société civile	<i>Vendredi, 1^{er} décembre 2006 (date proposée)</i>

Les membres du conseil d'administration conviennent des modifications suivantes :

CRÉ DE LA MAURICIE.....

*Mardi, 11 avril 2006..... (15 h – Assemblée privée)
(19 h – Assemblée publique)*

MÉKINAC.....

*Mercredi, 27 septembre 2006 (15 h – Assemblée privée)
(19 h – Assemblée publique)*

SHAWINIGAN

*Mercredi, 22 novembre 2006..... (15 h – Assemblée privée)
(19 h – Assemblée publique)*

CA/05-06-13-156

9.0 CORRESPONDANCE

- M^{me} Hélène Arseneau écrit à M. Érick Laprade, président du Conseil de la Culture et des Communications de la Mauricie, au sujet du mandat de représentation du secteur culture au Forum de la société civile.
- M. Roger A. Morissette, président régional du Regroupement des locataires des terres publiques du Québec inc., demande à M. Réjean Côté, directeur général de la CRÉ de la Mauricie, un siège sur la Commission des ressources naturelles.
- Dans une correspondance adressée à M. Réjean Côté, M^{me} Marie-Josée Hébert, présidente de la Chambre de commerce du Haut-St-Maurice, signifie son appui de la localisation du bureau de l'adjoint au Chef forestier et le maintien des activités du MRNF à La Tuque.
- M. Gérard Bruneau, préfet de la MRC des Chenaux, adresse ses félicitations à M^{me} France Beaulieu, pour sa nomination à titre de présidente de la CRÉ de la Mauricie.
- Dans sa correspondance, M. Jacques Robert, sous-ministre adjoint à l'intégration, à la régionalisation et aux relations interculturelles du MICC, souligne la qualité du partenariat régional pour le recrutement d'étudiants internationaux à l'Île de la Réunion.
- M. Réjean Côté fait état d'une correspondance de la Ville de Shawinigan indiquant l'appui du conseil de Ville à l'égard du Plan quinquennal de développement régional 2005-2010.
- M^{me} Ghislaine Larivière, présidente de la Table de concertation des aînés et des retraités de la Mauricie, écrit à M. Réjean Côté en regard du Plan quinquennal 2005-2010.
- Dans sa correspondance destinée à M^{me} France Beaulieu, M^{me} Mariette Gélinas, présidente de l'Association des retraitées et retraités de l'enseignement du Québec, demande d'apporter des corrections au Plan quinquennal 2005-2010.
- Le Regroupement des centres de la petite enfance 04 & 17 écrit à la ministre de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine, M^{me} Carole Théberge, en regard d'une participation au groupe de travail consultatif en lien avec la loi 124 et les bureaux coordonnateurs.
- M. Robert Comeau, président du Conseil régional de l'environnement de la Mauricie, adresse un mot à Mme France Beaulieu au sujet notamment du Forum de la société civile.
- Le conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie adresse ses sincères félicitations à M^{me} Beaulieu pour sa récente nomination à la présidence de la CRÉ.
- M. Pierre Robert, directeur régional du MAMR, écrit à M^{me} France Beaulieu au sujet des règles entourant la composition du conseil d'administration de la CRÉ.
- Dans sa correspondance, M^{me} Hélène Arseneau, directrice générale du Réseau Biblio du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie, fait part de sa démission à titre d'administratrice de la CRÉ de la Mauricie.
- M. Érick Laprade, président du Conseil de la Culture et des Communications de la Mauricie, informe la CRÉ de son intention d'agir à titre de représentant du secteur Culture, loisir et tourisme au Forum de la société civile.

- M. Réjean Côté, dans sa correspondance adressée à M. Érick Laprade, indique que M. André Nollet a été désigné comme substitut pour siéger au conseil d'administration de la CRÉ en remplacement de M^{me} Hélène Arseneau.

CA/05-06-13-157 10.0 LISTE DES COMPTES

M. Réjean Côté fait état de la liste des comptes.

SUR PROPOSITION de M. Réjean Gaudreault, appuyé par M. Michel Angers, il est résolu d'adopter la liste des comptes de la CRÉ.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA/05-06-13-158 11.0 DÉPÔT DES COMPTES-RENDUS DES DERNIÈRES RENCONTRES

11.1 Le compte-rendu de la dernière rencontre de la Commission forestière régionale fût déposé.

11.2 Le compte-rendu de la dernière rencontre de la Commission économique régionale fût déposé.

CA/05-06-13-159 12.0 QUESTIONS DIVERSES DU PUBLIC

Des questions portant sur le mandat d'évaluation de la Technopole Vallée du Saint-Maurice et sur l'axe transversal en regard du dossier TGVnet furent adressées à la présidente de la CRÉ, M^{me} France Beaulieu.

CA/05-06-13-160 13.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, IL EST PROPOSÉ par M. Réjean Gaudreault, appuyé par M. André C. Veillette, que la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

France Beaulieu
Présidente

Réjean Côté, pour Pierre A. Dupont
Secrétaire